

AVIS

La Radio Nationale d'Haïti (RNH) et l'office de Management et des Ressources Humaines (OMRH) informent le public en général les journalistes, techniciens, secrétaires et réceptionnistes en particulier que conformément au décret du 17 Mai 2005 portant révision du statut général de la fonction publique et à l'Arrêté 11 Avril 2013 fixant les procédures et les modalités des concours de recrutement donnant accès aux emplois de la fonction publique qu'un concours est ouvert pour recruter de nouveaux membres.

A- Conditions d'accès

- ✓ Etre de Nationalité Haïtienne
- ✓ Etre de bonne vie et mœurs
- ✓ Jouir d'une bonne santé
- ✓ Avoir une maîtrise orale et écrite du français et du créole
- ✓ Résider dans le département choisi

B- Le dossier de candidature doit contenir :

- Un CV détaillé/ Lettre de motivation
- Une copie des diplômes de fin d'études classiques
- Une copie de l'acte de naissance ou extrait des archives nationales

- Une copie de Certificat et/ou Diplôme
- Une copie de la carte d'identification nationale
- Une copie du matricule fiscale valide
- L'original du certificat de santé datant de moins de deux (2) mois
- Deux (2) photos d'identité de date récente

Le dossier de candidature doit être déposé à la Direction des Ressources Humaines de la Radio Nationale d'Haïti (RNH) à Delmas 65, Impasse Orchidée # 12 dès parution de cet avis. La date limite de réception des dossiers est fixée au 09 Octobre 2023.

Seuls les candidats ou candidates retenus seront contactés pour subir les tests et l'épreuve d'entretien, prévus au 14 Octobre 2023.

Priorité accordée aux femmes.

Delmas, le 25 Septembre 2023.

Direction des Ressources Humaines